



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### M I S E S   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Epiney Patrick pour le changement d'affectation d'un local en bureau - parcelle 294, folio 1, propriété du Bénéfice paroissial de Vissoie, zone de constructions et d'installations publiques A, située au lieu dit "Village" à Vissoie - coordonnées 2'611'286 / 1'118'225.

Salchli François pour l'agrandissement d'un chalet - parcelle 1388, folio 11, zone d'habitations individuelles 0.40, située au lieu dit "Les Pahies" à St-Luc - coordonnées 2'611'895 / 1'118'705.

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 21 décembre 2018

L'ADMINISTRATION COMMUNALE